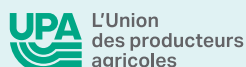


Consultez la page Web du projet pour connaître les conditions en vigueur et les périodes d'inscription à ne pas manquer :  
[www.upa.qc.ca/agrisolutions-climat](http://www.upa.qc.ca/agrisolutions-climat)



Ce projet est financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada sous le programme Solutions agricoles pour le climat (SAC) - Fonds d'action à la ferme pour le climat (FAFC).

Grâce à l'appui du gouvernement fédéral et à la mobilisation de nombreux partenaires, le projet Agrisolutions climat continue d'accompagner les productrices et producteurs agricoles dans l'adoption de pratiques bénéfiques jusqu'en 2028.

Le projet est mené par l'Union des producteurs agricoles et géré par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec, en partenariat avec les Producteurs de grains du Québec, dans le cadre du programme Solutions agricoles pour le climat - Fonds d'action à la ferme pour le climat.



## Un climat qui change Des fermes qui s'adaptent Un projet qui vous appuie

Productrices et producteurs agricoles du Québec, participez au projet Agrisolutions climat!

Recevez jusqu'à 100 000 \$ par entreprise (de 2022 à 2028) pour adopter des pratiques bénéfiques qui améliorent la santé de vos sols, réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES) et optimisent l'usage de l'azote sur votre ferme.



## Pratiques de gestion bénéfiques (PGB) soutenues

Réduction des doses d'engrais minéraux azotés : PGB 1-2-3
Utilisation d'urée enrobée de polymère : PGB 4
Introduction de nouvelles cultures : PGB 5
Essais Sentinelle+ pour l'optimisation de l'azote : PGB 7-8
Cultures de couverture avec ou sans légumineuses : PGB 6-9

## Des pratiques agricoles qui font une vraie différence

Optimiser la fertilisation azotée et implanter des cultures de couverture pour :

- réduire la surfertilisation, le lessivage et la volatilisation;
- accroître la santé et la structure des sols;
- recycler les nutriments;
- diminuer les émissions de GES.

Ces pratiques contribuent à améliorer la performance agronomique, économique et environnementale des entreprises agricoles.

## Pourquoi participer?

- Bénéficier d'un soutien financier pour adopter de nouvelles pratiques.
- Profiter d'un accompagnement agronomique personnalisé.
- Contribuer à lutter contre les changements climatiques.

## Des actions concrètes sur le terrain depuis 2022

- **Neuf pratiques de gestion bénéfiques** implantées à l'échelle provinciale – de la réduction des engrais azotés à l'introduction de nouvelles cultures.
- **3 290 entreprises agricoles** inscrites à au moins une PGB depuis le début du projet.
- **403 entreprises** ont fait des essais sur plus de **4 500 hectares de parcelles Sentinelle** pour optimiser la fertilisation azotée. Une bonne façon de réduire les intrants, tout en maintenant les rendements.
- Plus de **2 400 entreprises agricoles** ont couvert leurs sols sur près de **156 500 hectares** pour les protéger, capter l'azote et favoriser la biodiversité.
- Plus de **150 bilans carbone Agriculmat** ont été réalisés et six caravanes des changements climatiques ont sillonné le Québec.

